

**Education.** Un prof toulousain pour un nouveau système plus valorisant.

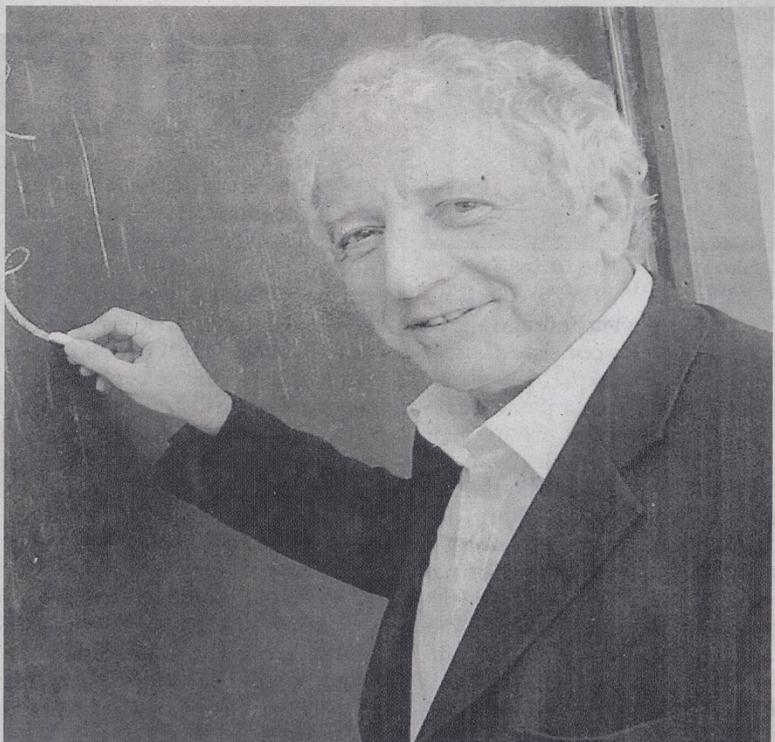
# Des notes pour «booster» les élèves

**F**aut-il rayer les notes de la partition scolaire? Le débat est peut-être vieux comme les notes, en tout cas récurrent comme un débat post-soixante-huitard.

Il risque de rebondir une nouvelle fois avec le nouvel ouvrage du professeur André Antibî, chercheur toulousain en Sciences de l'Éducation. Après avoir dénoncé la « constante macabre » (2003) qui consisterait à donner un pourcentage de mauvaises notes pour ne pas paraître laxiste, l'enseignant récidive avec un nouveau livre « Les notes : la fin du cauchemar » (1).

Mais attention ! Contrairement à ce que pourrait laisser penser le titre, l'enseignant en maths de l'université Paul-Sabatier ne propose pas de jeter les notes au feu. Mais plutôt un nouveau système de notation pour revaloriser les élèves. Son constat : le poids excessif de la note au sein d'un système qui sélectionne par l'échec et décourage beaucoup d'élèves, souligne-t-il, en s'appuyant sur une grosse enquête menée auprès de 3 020 enseignants.

André Antibî propose ainsi un nouveau « Système d'évaluation par contrat de confiance » entre les enseignants et les élèves. Un contrat « basé sur du bon sens », expérimenté depuis deux ans par 10 000 enseignants, souligne le chercheur



**Pour mettre fin à ce qu'il nomme «le cauchemar des notes», André Antibî propose un «contrat de confiance». Photo DDM.**

(2). Il reste à l'élève une question « non préparée » de quatre points sur 20. « Ce n'est pas un système laxiste », plaide par avance André Antibî. « Rien de révolutionnaire » non plus, ajoute-t-il. C'est sans doute pourquoi de nombreux en-

seignants l'appliquent déjà peu ou prou dans leurs classes.

(1) « Les notes : la fin du cauchemar ou en finir avec la constante macabre », Éditions. Math'Adore, 15 €.

(2) Lire également son point de vue dans la DDM du 13 mai 2005.

## «Une méthode simple de bon sens»

Le contrat de confiance entre l'élève et l'enseignant, « c'est une méthode simple basée sur du bon sens », souligne le chercheur André Antibî soutenu par de nombreux partenaires de la communauté éducative. Elle fonctionne notamment sur un principe clair : une semaine avant un test en cours, l'enseignant donne le programme de l'examen à l'élève en choisissant une liste d'exercices déjà corrigés en classe. L'élève n'a plus qu'à refaire les exercices le jour du contrôle. Il reste à l'élève, lors du contrôle, une question « non préparée » de quatre points sur 20. L'expérimentation de la méthode a déjà prouvé, indique-t-il, que ces élèves avaient le même niveau aux évaluations nationales.

**Le changement du système de notes peut-il influencer sur le niveau des élèves?**

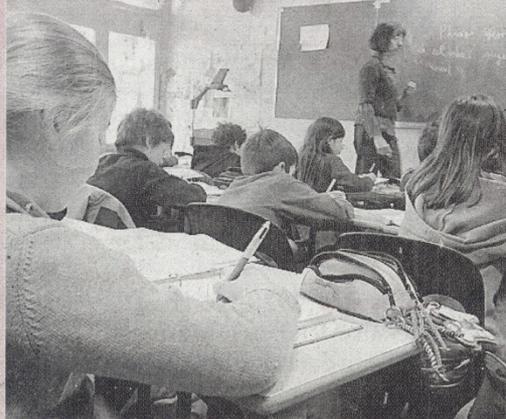
Réagissez à l'actualité



[www.madepeche.com](http://www.madepeche.com)

## Si les profs arrêtent de noter... les parents arrivent en courant

La fin des notes ? Personne n'y croit vraiment, à commencer souvent par les élèves : « A leurs yeux, la note a toujours autant d'importance. C'est quelque chose de sacré... y compris dans nos établissements sensibles », sourit Marie-Claude, professeur d'Histoire dans un collège toulousain. Et pour les parents, elle l'est encore davantage ». Si un prof s'arrête de noter, ils arrivent en courant.



**Les élèves et les parents restent attachés aux notes, surtout à vec une appréciation. DDM.**

Bertrand, professeur des écoles et maître formateur en fait également le constat : « On sait que les notes ne sont pas la panacée, pourtant on les utilise largement et les parents les demandent ». « J'y suis très attaché, confirme Pascal, parent d'élève, car cela permet une évaluation, un repère nécessaire, surtout accompagnée d'une appréciation ».

Une évaluation nécessaire, rappelée par Jeannine, professeur de français dans l'agglomération toulousaine : « On notait avec des points, puis il y a eu une évaluation par lettres, et on parle d'évaluation de compétences : acquises, en voie d'acquisition, non maîtrisées. Quels que soient les termes employés, il y a forcément une évaluation. »

Mais c'est surtout la fameuse théorie d'André Antibi sur le « pourcentage de mauvaises notes » donné par les profs sous la pression sociale qui suscite l'incom-

préhension des enseignants : « Cette histoire d'un tiers de mauvaises notes, c'est faux, s'insurge Marie-Claude. Il n'y a pas de calcul de notre part. Les notes sont celles que méritent les élèves. J'ai une bonne 3e avec une majorité d'excellentes notes et une 5e médiocre avec trois-quarts de mauvaise notes ». « C'est absurde, renchérit Jeannine, on corrige en fonction des copies et pas en fonction de quotas. Je corrige en conscience, avec le souci de l'appréciation ». Plus généralement, les professeurs ont surtout l'impression que le chercheur toulousain enfonce des portes ouvertes.

« On vient encore d'inventer le fil à couper le beurre, s'insurgeait déjà Bernard, professeur de lycée à Dreux, lors du premier ouvrage du chercheur toulousain. On s'empare de banalités vieilles comme l'enseignement, on les enveloppe dans une appellation savante et voilà de l'innovation pas chère ». Il est vrai que nombre d'enseignants appliquent déjà un « contrat de confiance » façon Antibi : « Evidemment, les élèves savent sur quels sujets et compétences ils vont être évalués », explique Jeannine. « Si on fait un contrôle, on le fait sur des sujets déjà traités, confirme Marie-Claude. On ne fonctionne que comme cela ».

*Daniel Hourquebie*